

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **17**

Absents : **10**

- dont suppléé : **1**

- dont représentés : **5**

Votants : **23**

- dont « pour » : **23**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 février 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger (*arrivé à la question n°18*), TRON Jean-Michel, NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre.

EXCUSES : Mme LAE ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme ALLEMANDI Florence, MM BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, M. BOUVET Patrice ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2019/17

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE ZAE LES NITES DE LA CCVUSP.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 20 Février 2019 ;

Après délibéré, (Mme Sophie VAGINAY ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote)

- **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion 2018 de Mme le Percepteur de Barcelonnette, relatifs au budget annexe "ZAE Les Nites" de la CCVUSP et arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

* DEPENSES = 217.00 €
* RECETTES = 217.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* DEPENSES = 14 979.50 €
* RECETTES = 0.00 €
Soit un déficit d'investissement de clôture de 14 979.50 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

